



PROCES VERBAL DE LA REUNION DU

BUREAU DIRECTEUR DU

MERCREDI 26 JUILLET 2017

Présents :

Ms. DARMAGNAC, GOMEZ, GREGOIRE, LEFEBVRE Philippe, LETELLIER, LONGAVESNE, ROMERO, WETZLER.

Invité : M. TERNATI

Excusé(e)s :

Mmes. LEFEVRE A, LANOE

M. LEFEVRE Pascal

La séance débute à 18h30

ORDRE DU JOUR

Affaires Générales:

- CCR : Différents courriers reçus :
 - J.P. SUITAT va suivre la CCR de Normandie en complémentarité de P.HAQUET
 - Prochaine réunion programmée au 6 septembre à Caen.
 - Retro-planning territorial pour une création de la nouvelle ligue en 2018
 - 21 septembre : soutenance des statuts de la nouvelle ligue par Michel GOMEZ et Daniel HERBLINE
 - Y a t-il une pertinence à embaucher un C.T.O et un D.T (sachant que la LBBHN à déjà un C.T.A) d'autant que les aides fédérales sont liées à l'embauche conjointe des DEUX postes? Des personnes ont été reçues par la commission de recrutement pour les 2 postes.
 - Il est constaté un problème, un déséquilibre de représentativité de la LBBHN au sein de la CCR (majoritairement LBBN).
 - Il est également constaté un problème de dialogue et d'échange dans les négociations de constitution de la nouvelle Ligue.
 - Nous avons reçu le projet du traité de fusion des 2 Ligues que nous allons devoir compléter.



- CNDS : nous avons reçu la réponse pour la demande de subvention : nous toucherons 26k€ (réparti comme suit : 10k€ pour le haut niveau, 9k€ pour l'animation et la pédagogie, 5k pour les actions de détection, 2k€ pour les arbitres).
- Actuellement, nous n'avons aucune nouvelle de la Région concernant une éventuelle subvention.
- Il existe des problèmes relationnels avec le CTS. Une correspondance par SMS au 1 er juillet entre le DTN et le Président de la LBBHN est transmise constatant un dysfonctionnement au niveau du pôle espoirs et du secrétariat. Le DTN Patrick BESSLEY prendra rendez-vous avec Michel GOMEZ. Le Bureau avait décidé que c'était la Ligue qui gérait le Pôle Espoir et il conviendra donc de le rappeler au CTS : le CTS propose et la Ligue valide (ou pas).
- Stage de Granville : le projet présenté par la Ligue de Basse Normandie n'étant ni budgété, ni financé, le Bureau vote à l'unanimité le refus d'y participer financièrement.
- TIC U13 : malgré les nouvelles dispositions concernant les U13, le CTS décide de faire un tournoi sur 3 jours avec la Basse Normandie: cela pose des problèmes de budget (hébergement, encadrement...).
- Equipe de France : nous avons reçu un courrier, nous annonçant la composition de la sélection U16M et leur convocation à un stage de préparation au CRJS de Petit Couronne : nous n'étions ni informés ni invités.
- Equipe de France : le match du 27 novembre à Rouen va être une grosse organisation avec en plus une réunion regroupant les 90 CTS de France.
- Lettre d'une Directrice d'une école primaire qui a besoin de matériel pour le basket et qui avait contacté la FFBB et le CD76 et qui n'avait pas reçu de réponses. Nous allons étudier le sujet et calculer le coût.

Embauche du Conseiller Technique Fédéral :

Nous avons lancé les recherches pour l'embauche d'un nouveau Conseiller Technique Fédéral dès la réception de la démission d'Hugo DUQUENNE.

Un candidat s'est présenté : il s'agit de Cyril PERRE qui est déjà entraîneur à CS Gravenchon avec un contrat de 30 heures et membre de la Commission Technique Régionale.

Proposition de lui faire un contrat à 14 heures en CDI groupe 6 et de lui faire des lettres de mission pour être plus proche du terrain et des clubs. Il devra s'occuper du pôle espoirs et des sélections. Date de début au 21 aout 2017.

Le bureau donne son accord pour l'embauche de M Cyril PERRE.



Embauche d'une secrétaire :

Suite à la démission de Mme DUPRESSOIR pour raisons personnelles, nous avons eu une candidate qui s'est présentée : il s'agit de Mlle Maéva PARMENTIER.

Son CV est intéressant car elle est déjà bénévole dans un club et connaît le logiciel FBI.

Le bureau donne son accord pour l'embauche d'une nouvelle secrétaire (même s'il ne s'agit pas d'un contrat aidé) car non seulement Nathalie ne peut pas assumer tout le travail, mais nous arrivons dans une période de fortes activités.

Il est convenu de lui proposer un CDI. Nous allons étudier le volume horaire dont nous avons besoin.

Composition des Pôles

- **Pôle 1 :**

Suite au désistement de Nathalie LANOE, il faut revoir l'organisation du pôle 1. Il est proposé que Rémi GREGOIRE soit le référent du pôle et Alain DARMAGNAC le Président de la Commission Technique.

Commission de formation : il convient de revoir la gestion et le fonctionnement avec Frédérique POLLET suite au manque de personnel.

Ces 2 propositions feront l'objet d'un vote lors du prochain Comité Directeur.

- **Pôle 2 :** (voir rapport Patrice ROMERO)

La Basse Normandie veut intégrer leurs 3 équipes U20M dans notre championnat mais ce sera à nos conditions et avec nos règlements (jour de match, engagement, etc...) : le Bureau valide cette proposition.

Commission des arbitres : rédaction de documents de procédure pour officialiser et formaliser certaines choses et certaines pratiques.

Projet caisse de péréquation : (voir doc joint) il faut que nous la mettions en place car la Basse Normandie fonctionne déjà avec une depuis longtemps et cela facilitera le déroulement des championnats : le Bureau valide le principe de mise en place de la caisse de péréquation. Il est précisé que les « indemnités de nuit » ne seront pas gérées par la caisse de péréquation mais directement par le Club demandeur (à finaliser).

Achat ordinateur : il avait été évoqué au dernier Comité Directeur la possibilité d'acheter des ordinateurs pour les donner aux Clubs afin qu'ils puissent passer à l'e-marque. Il faut savoir qu'à partir de septembre 2017, la FFBB n'enverra plus de courriel mais passera par l'intermédiaire de l'e-FFBB : il faut donc avoir un ordinateur connecté, le logiciel Office 365 on line (Microsoft) et l'application Share Point. Il a été demandé à la FFBB un tarif pour un achat groupé. Jusqu'au mois de décembre 2017, les informations seront à la fois sur le site de la FFBB et sur l'e-FFBB mais ensuite que sur l'e-FFBB.



- Pôle 3 :

Il va être demandé à Pascal LEFEVRE de prendre la présidence de ce pôle. Il est proposé également un changement de trésorier du fait de la proposition pour Rémi GREGOIRE comme référent du pôle 1 : il est proposé qu'il soit remplacé par Laurent LONGAVESNES (Comptable de métier). Ces changements seront proposés au prochain Comité Directeur.

Des dates pour les prochains Bureau Directeur et Comité Directeur sont proposées : il apparaît évident qu'il va falloir avoir un fonctionnement différent de ces dernières années et « coller » ses réunions en fonction des échéances liées à la création de la Ligue de Normandie. Il est convenu de garder le Comité Directeur du 14 septembre et d'en prévoir un avant le 20 novembre (proposition du 16/11). Il faudra fixer la date de l'Assemblée Générale Extraordinaire du mois de janvier (20 ou 27) pour la validation des statuts de la Ligue Normande.

- Pôle 4 :

Le All Star Game a été une grande réussite et il convient de pérenniser cette action : Dieppe est candidat pour le réorganiser. Voir pour la mise en place de challenges pour récompenser les clubs. Jean Claude WETZLER reprend la gestion du Pôle 4.

Trophée des Léopards : il vient se greffer au tournoi le recyclage des OTM HN, arbitres et des entraîneurs de toute la Normandie. Les Crazy Dunkers seront présents (budget 5.500€). Le prix des places devrait être à 5 €. Il convient d'actualiser le budget car des coûts supplémentaires sont à prévoir (budget 50k€). Le Trophée devrait se faire en collaboration avec l'UNJSF : un rendez-vous va être pris avec leurs dirigeants pour voir comment nous pouvons travailler ensemble (communication).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15.

Président de la L.B.B.H.N.

Michel GOMEZ

Secrétaire de séance

Rémi GREGOIRE

